

SEMINAIRE ANNUEL **Savoir économique et interdisciplinarité**  
DE RECHERCHE  
IRMC-GERM  
Rabat

Quatrième séance **Laurent THEVENOT**  
10 juin 1995

**Le commerce des hommes en société : les sciences sociales devant la question de l'accord et du désaccord**

La question des formes de construction du collectif demeure au cœur du projet des sciences sociales et pose aujourd'hui encore avec insistance le problème de l'articulation de l'individuel et du collectif.

Elle appelle un dépassement de l'opposition individuel/collectif illustrée par le débat entre l'économie et la sociologie. Il s'agit de s'interroger sur la *généralisation*, autrement dit sur la façon dont les acteurs sociaux construisent du collectif et sur les limites de cette activité. Un constat empirique sous-tend cette interrogation : les personnes s'affrontent sans cesse en critiquant et opposant des *mises en ordre*; elles suggèrent ainsi que les acteurs ordinaires ont une intelligence du partage entre des formes d'ordre tendant à une certaine justice et d'autres manifestement injustes.

Si la question de la *généralisation* n'échappe pas à celle du *holisme* (le *holisme* travaille sur des généralisations), l'approche proposée n'est pas plus holiste qu'individualiste. Elle porte sur les modalités d'élaboration des catégories du collectif et sur leur remise en question dans les usages. Autrement dit, elle étudie les modalités de lien entre les personnes (les engagements affectifs et l'implication des choses dans le maintien de ces liens) ainsi que leurs dynamiques. Une telle investigation implique d'appréhender ces catégories du collectif dans des moments de *mises à l'épreuve*, moments où elles se défont mais où les personnes ne se manifestent pas uniquement comme individus (disputes, crises, jugements d'évaluation).

Dans cette optique, une plus grande attention mérite d'être accordée aux modalités d'engagement des objets dans les liens entre les personnes. La sociologie s'est constituée spécifiquement sur les relations entre êtres humains. L'économie, quant à elle, a rarement fait porter la réflexion sur les modalités variées de traitement des objets, en raison de sa polarisation sur le bien marchand. L'exemple du marché de biens d'occasion rend justement compte de la variété de ces modalités. Le prix n'y joue pas son rôle habituel d'ajustement entre l'offre et la demande, bloquant de ce fait la concurrence. Il est traité en revanche comme un indicateur de qualité. Faute d'une connaissance de celle-ci, on préjuge en effet un certain rapport entre elle et le prix. D'autres coordinations que la coordination marchande ou concurrentielle sont ainsi à l'œuvre ; une *coordination domestique de la confiance* notamment, qui obéit à des exigences communes à ceux qui opèrent la transaction. Plusieurs modes de coordination ou ordres de grandeur interfèrent donc.

Ainsi, vivre en société serait vivre en situation, dans des rapports aux autres et aux choses. Chaque personne, à chaque instant, cherche à rendre compréhensible ses conduites, afin d'assurer par l'accord la coexistence avec autrui. Les personnes ont des prétentions à la justice. Elles en appellent alors à des principes, des équivalences, des valeurs de référence - *des grandeurs* - pour manifester leur désaccord sans recourir à la violence.

Cela ne signifie cependant pas qu'elles n'ont de cesse de se justifier ou de passer d'un système de justification à un autre.

(notes de séance)

Laurent THEVENOT est Directeur du Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM) à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris). En rapport avec le thème du séminaire, il a notamment publié : *De la justification. Les économies de la grandeur*, en collaboration avec L. BOLTANSKI. - Paris : Gallimard, 1991.

**SEMINAIRE** **Planification Spatiale : Enjeux et Méthodes**  
ITAAUT-IRMC  
Tunis (Dar Lasram)

**Cinquième séance** **Henda GAFSI**, urbaniste au Ministère du Plan et du Développement Régional  
14 juin 1995

**Une étude de cas : la planification du Grand Tunis**

Aborder la planification du Grand Tunis dans la perspective du développement économique et social suppose un élargissement du champ traditionnel de l'urbanisme. Au-delà des techniques d'aménagement, il convient de s'arrêter sur l'enjeu politique que représente l'organisation spatiale de la capitale tunisienne, dont le caractère de métropole est sujet à caution.

La métropole, dans l'acception originelle du terme est, en effet, la ville-mère, qui domine et organise l'espace alentour. Est-ce bien le cas de Tunis ?

Considérée comme une ville hypertrophiée - *une grande tête sur un corps malingre* - Tunis a longtemps présenté les traits caractéristiques de la désarticulation, comme l'ont relevé les principaux travaux de géographie. Si l'on manie avec nuance les statistiques démographiques, Tunis apparaît désormais comme la première région urbaine mais pour autant elle ne constitue plus la capitale macrocéphale qui paralyserait le développement intérieur. Bien que concentrant le tiers de la population urbaine nationale, elle ne dispose que du quart des investissements publics. En tout état de cause, les ressources financières dont dispose la capitale pour organiser son territoire ne sont pas en phase avec l'importance de sa population. Manière de souligner les risques de tension sociale dans l'hypothèse où les besoins des nouveaux citoyens ne seraient pas satisfaits.

Il y a lieu de rappeler à ce propos la formation subite et la croissance accélérée du quartier *spontané* et/ou non réglementaire de *Thadamen - Douar Hicher* qui, trente ans après celles de *Jebel Lahmar*, ont bouleversé la structure urbaine de la capitale. Comment faire front en termes de planification territoriale à ce phénomène d'urbanisation hors du commun ? La poursuite de l'œuvre d'intégration spatiale déjà entreprise ne pourra s'approfondir sans la manifestation d'une solidarité sociale plus agissante.

Pour ce faire, Tunis, en sa qualité de métropole en quête d'intégration économique au marché mondial, doit nécessairement améliorer sa compétitivité et, en même temps renouveler, son image spatiale. Dans cette perspective, la réhabilitation et la rénovation du centre deviennent un enjeu de développement économique.

La réalisation de ces objectifs suppose une amélioration décisive du fonctionnement des institutions publiques afin de rendre la planification spatiale plus pertinente et efficace.

(notes de séance)

**L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain**

a publié récemment :

- *Ibn Abi l-Dhiyāf, Présent aux hommes de notre temps. Chronique des rois de Tunis et du pacte fondamental. Chapitres IV et V.* - Edition critique et traduction d'André RAYMOND. - Tunis : IRMC/ISHMN/ALIF, 2 volumes, 1994.

- *Sciences sociales, Sciences morales ? Itinéraires et pratiques de recherche.* - Actes du séminaire de recherche IRMC/Académie tunisienne *Beit al Hikma* (1992-1993). - Tunis : ALIF/IRMC, 1995.

**Ces ouvrages sont disponibles aux Editions ALIF, 3, rue de Hollande, 1001 Tunis.**